



Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre  
des Députés  
Luxembourg



Luxembourg, le 12 juin 2018

Monsieur le Président

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale au sujet de la nomenclature des actes et services des masseurs-kinésithérapeutes pris en charge par l'assurance maladie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

**Nancy Arendt**  
Députée